

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2011

Excusés : MORIN- Mme CHARRIERE

AMENAGEMENT ROUTE DE CREST-AVENANT

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 11/7/2011, le conseil a approuvé la 1^{er} tranche de travaux dite "route de Crest" pour un montant de 270 595 € HT et a sollicité une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine. Or, il s'avère que la maîtrise d'œuvre qui s'élève à 8 % des travaux n'a pas été prévue à la demande initiale ce qui ramène le montant à 292 243 € HT. Le conseil approuve le nouveau montant des travaux et sollicite une aide au titre de la DCP sur ce montant.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME-MODIFICATION STATUTAIRE

1-Monsieur le Maire donne communication du rapport d'activités 2010 du SDED au conseil. Ce rapport est mis à la disposition des membres du conseil.

2-Compte tenu du comité syndical du SDED en date du 24/6/2011 relative à l'actualisation des statuts du syndicat dont la commune est membre, cette actualisation concerne l'éclairage public et la création et l'entretien d'infrastructures électriques de charge.

Le conseil émet un avis favorable à cette modification.

REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT

A compter du 1/3/2012, la taxe d'aménagement se substituera à la taxe locale d'équipement, les collectivités doivent fixer leur taux par délibération avant le 30/11/2011.

Le conseil municipal demande un peu plus de réflexion, des documents leurs seront transmis et la fixation du taux fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal.

Rappel: le taux de la taxe locale d'équipement avait été fixé à 3 % à compter du 1/1/2012.

AVENANT SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'EYRIEUX, DE L'OUVEZE ET DU PLATEAU DE VERNOUX (SMEOV)

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du comité syndical du SMEOV proposant un avenant à la convention de mandat pour le portage du CDRA VLADAC et modifiant l'article 1 pour intégrer la commune de BOFFRES. Le conseil est d'accord.

CESSION DE L'IMMEUBLE ABRITANT L'OFFICE DU TOURISME A CHABEUIL

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre accompagnant la délibération proposée par la commune de Chabeuil ayant pour objet : céder l'immeuble abritant l'office du tourisme de Chabeuil à la commune de Chabeuil.

Lors du conseil du 11/7/2011, le projet de vente du bâtiment avait été évoqué et le conseil avait décidé de se porter acquéreur au prix de 110 K€.

Le conseil a critiqué la lettre d'accompagnement qui ne mentionne à aucun moment que la commune de Montvendre s'était porté candidat à cet achat, malgré le prix de cession révisé par le service des domaines, le conseil maintient sa proposition initiale, un courrier sera adressé en ce sens à la Commune de Chabeuil.

LE POINT SUR LES DEMANDES D'AIDE AU TITRE DE LA DOTATION CANTONALE DU PATRIMOINE 2012 :

Les dossiers suivant seront proposés :

- ✚ Aménagement "route de Crest "
- ✚ Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres du bâtiment ancien de l'école maternelle pour une meilleure isolation et de ce fait une économie d'énergie
- ✚ Réfection des WC Publics
- ✚ Travaux de voirie

QUESTIONS DIVERSES

CONGRES DES MAIRES DE LA DROME à Bourg-de-Péage

le 6 octobre 2011, s'inscrivent : Messieurs PETIT-SERVIAN et Mme VASSELIN.

CONGRES DES MAIRES A PARIS du 22 au 24 novembre 2011, pas de candidat dans l'immédiat.

FIBRE OPTIQUE : Monsieur PHILIBERT fait le point sur l'avancement des travaux, la fibre sera dans les foyers montvendois mi février.

PRET: Monsieur IMBERT présente des simulations de prêt de plusieurs banques, prêt de 300 000 € sur 15,20, 25 ans, le conseil propose de demander l'avis de Monsieur le trésorier de Chabeuil.

SEMAINE BLEUE : voyage dans l'Ardèche avec Chabeuil, coût 27 €, le club des trois ponts demande une participation de 2 € par participant à la commune de Montvendre afin qu'il soit au même tarif que Chabeuil. Le conseil est favorable.

ANNIVERSAIRE : Après le repas des personnes âgées qui aura lieu le 10 décembre, des colis sont portés par des bénévoles aux personnes de Montvendre en maison de retraite et à cette occasion, la municipalité et le club fêteront les 100 ans de Mme BELLON, ex résidente quartier Valensayes.

MOBILIER ECOLE MATERNELLE : Mme AUDIGIER, directrice de l'école maternelle demande l'acquisition de meubles pour le nouveau bureau de la direction, armoire, tables de réunion, chaises, banc, le conseil opte pour l'achat de l'armoire et du banc, le restant sera inscrit au budget 2012. Dans l'immédiat les tables et chaises sont prêtées par la mairie.

CONSEIL D'ECOLE : il aura lieu le 8 novembre.

LETTRE DE Mme AUDIGIER directrice de l'école maternelle concernant des travaux à effectuer au niveau de la cour notamment : bitume autour du platane, enduit au mur, bâche pour bac à sable, l'ensemble est déjà programmé.

Mme la directrice signale également que certains jeux de la cour engazonné qui risquent de poser problème au niveau des normes.

LOCAUX SCOLAIRES : la garderie périscolaire utilisera pour l'aide aux devoirs outre ses locaux situés dans l'enceinte de l'école maternelle, une classe de l'école élémentaire. Une convention d'utilisation des locaux régularisant ces occupations sera établie.

NUMEROTATION ET DENOMINATION DES RUES : prochaine rencontre le 27/09/2011 pour la signature de la charte.

DISTRIBUTION DU COURRIER: suite à des problèmes de distribution de courrier notamment en août, Monsieur le Maire a écrit une lettre à la direction des courriers avec copie à notre Député, concernant le mécontentement des habitants et de la mairie de Montvendre. La réponse reçue le 12/9/2011 élude le dysfonctionnement et rappelle "l'engagement total et entier de tous les postiers pour garantir le plus haut standard de qualité dans un esprit de service cher à la poste et aux postiers", copie sera transmise à Monsieur MARITON.

LA POSTE DE MONTVENDRE : prochainement, Monsieur le Maire aura un entretien avec la nouvelle responsable de Chabeuil, le conseil souhaite que soit évoqué le problème

des horaires d'ouverture de la poste de Montvendre et l'avenir de notre bureau de poste.

VOIRIE: pour sécuriser la circulation, par arrêté du maire un panneau "cédez le passage" sera installé sur la voie communale arrivant du chemin des sables .

CIMETIERE: Monsieur IMBERT informe le conseil que la pose du columbarium s'effectuera aux alentours du 15 octobre.

Maître Rémy géomètre, sera sollicité pour effectuer un devis pour réaliser une numérisation du cimetière qui permettra un traitement informatique.

LAME DE DENEIGEMENT: Messieurs SERVIAN, IMBERT accompagnés de Monsieur ROCHETTE chargé du déneigement, se sont rendus, à Montélimar et ont opté pour une lame d'occasion mise en vente par le service des autoroutes à raison de 500 €.